

Observation du 24 juin, à 14h02

Madame,

Concernant le renouvellement pour 12 années de la concession de la plage du Portmain et s'il s'agit de maintenir le statut quo actuel sur la gestion de cette plage en termes de circulation, stationnement, accès trop aisé, nous tenons à vous informer que nous nous y opposons pour les raisons suivantes :

Tout d'abord il semble clair qu'une partie de la plage est occupé illégalement par un parking depuis les années 70 ... N'est-il pas contradictoire de renouveler la concession alors même qu'il existe un projet de renaturation ? Quid, donc, de la renaturation actée de la plage (conservatoire du Littoral) ?

Cette plage et son parking/plage, que l'on pourrait nommer Parking/camping/plage, est actuellement pris d'assaut dès les beaux jours et cela entraîne de grosse difficultés de circulation (navette 9 fois par jour en plus). Sans oublier les mini-raves parties à 3, 4 ou 6 heures du matin une bonne dizaine de fois par an (toutes saisons confondues). La concession faite à la commune ne pourrait-elle pas mieux gérer ces sujets ?

Les camping-car et camions aménagés ne peuvent accéder aux parkings 1 , 2 et 3 du fait de leur hauteur, comme le stationnement leur est fort justement interdit sur la cale réservée aux mises à l'eau des bateaux. La concession faite à la commune ne pourrait-elle pas mieux gérer ce sujet ?

Le parking est illégal, soit, mais de nombreux « Vans » y passent des nuits entières et ne dépensent rien dans les commerces locaux, leurs occupants prennent leurs douches, se brossent les dents à même le parking/plage, utilisent le seul robinet pour s'approvisionner en eau, utilisent une fois sur dix le WC et 9 fois sur 10 se soulagent dans la nature... Tout ceci se retrouve sur la plage d'une façon ou d'une autre... Faut-il rappeler que le pavillon bleu est refusé à la plage du Portmain. La concession/gestion ne pourrait-elle pas mieux faire ?

Nous avons conscience que le restaurant de plage attire des clients et qu'il faut que la disparition du parking/camping sur la plage soit remplacé par un autre en amont dans les terres (beaucoup sont disponibles de même qu'un chemin chartier ancien), les clients marcheront juste 300 à 400 m comme à l'étang... Même en Corse les touristes marchent pour accéder aux paillottes pourquoi pas à Pornic ? Il serait bien utile pour cette belle plage que les stationnements dans la route de la plage du Portmain soient interdits sauf aux riverains (carte de riverains facile à mettre en place) La fréquentation du Papagayo n'en souffrirait pas.

Enfin tout le monde parle de réchauffement climatique, une montée des eaux rapide est en cours, ce parking/plage est déjà condamné par la nature dont on sait « au fond » qu'elle a toujours le dernier mot. Pourtant de nombreux Pornicais et autres continuent d'y prélever du sable sans que cela émeuve la commune. La commune n'a-t-elle pas une chance de mettre les actes en accord avec les paroles en matière d'écologie et de préservation du littoral, ce parking/plage (le seul dans la région qui reste si proche ...10 M de la mer) n'est-il pas une insulte à la côte sauvage ? La concession/gestion ne peut-elle pas intervenir ?

Dès lors, si toutes ces propositions pour raisons valables, qui ne sont pas « hors sujet » puisqu'il s'agit de renouvellement de concession, donc de gestion, à la commune, étaient prises en compte nous ne serions plus opposés au renouvellement.

Nous vous remercions de votre attention.

Bon courage, bien sincèrement.

M et Mme Piriou

Mardi 5 Juillet 2022 - Première permanence

Bonjour le Prift,

Comment se fait-il qu'on puisse encore réduire les petites plages publiques de Pornic au profit de commerces? A ma connaissance, elles sont déjà si étroites que l'occupation en période estivale est un problème. Ici sur la banquette de Pornic fait en sorte que les plages sont bordées en été, car elles ne sont pas aménagées. Par ailleurs, on s'occupe comment se développent les "concessions" qui ont de mauvais effets, devenues importantes au cours du temps. Natura 2000 devrait être plus respectée. L'Etat existe, n'est-il pas? Sur des grandes plages peut-être, mais pas sur nos petites zones typiques et naturelles!

Pourra-t-on encore poser sa serviette sur le côté de sable sans payer? Quand nous avons acheté à Pornic l'esprit "village de pêcheurs" soufflait encore. A présent c'est plutôt l'esprit commercial qui souffle. Des concessions au bénéfice de qui?
D Debraret.